

Dossier de presse

Semaine nationale de l'artisanat Du 14 au 21 mars 2008

“L'artisanat : passion et réussite”

0 825 36 36 36 (0,15 € TTC/ min) / www.artisanat.fr / www.artisanat.info / www.upa.fr

PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS :

PARTENAIRES ASSOCIÉS :

PARTENAIRES MÉDIA :

PARTENAIRES RELAIS :

Rendez-vous sur www.artisanat.fr, www.upa.fr et www.artisanat.info
N° d'appel commun des chambres de métiers et de l'artisanat : 0 825 36 36 36



" L'artisanat, passion et réussite "

La septième édition de la Semaine nationale de l'artisanat aura lieu du 14 au 21 mars 2008. Les Chambres de métiers et de l'artisanat, l'UPA et les organisations professionnelles du secteur proposeront au public une multitude d'événements dans toute la France afin de montrer les atouts de l'artisanat de manière concrète et vivante : démonstrations de savoir-faire, portes ouvertes d'entreprises et de centres de formation, concours, informations sur les métiers et les voies de formation...

Dans une société où beaucoup peinent à trouver leur place, l'entreprise artisanale représente un modèle d'entreprise à taille humaine fondée sur le savoir-faire et la qualité de la relation avec le client. Ainsi, les jeunes pourront découvrir des métiers où la passion se vit au quotidien. De très nombreux parcours d'artisans illustrent à la fois **la passion et la réussite** dans l'exercice de leur métier.

Chacun selon ses projets peut rejoindre la "**Première Entreprise de France**", qu'il s'agisse de se former par l'apprentissage du CAP au diplôme d'ingénieur, d'intégrer une entreprise en tant que salarié, ou de devenir manager en créant ou en reprenant une entreprise artisanale.

De même, le public pourra vérifier que l'artisanat, non seulement figure parmi les secteurs qui créent le plus d'emplois, mais qu'il s'inscrit pleinement dans la modernité. En 2007, plus de 60 000 entreprises artisanales ont été créées, répondant notamment à la nécessité de relever les nombreux défis induits par le développement durable. 63% des artisans souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable.

Retrouvez tous les événements de la semaine sur les sites internet :

www.artisanat.fr, www.upa.fr, www.artisanat.info

N° d'appel commun des chambres de métiers et de l'artisanat : 0 825 36 36 36

**Assemblée permanente
des chambres de métiers**

Elisabeth de Dieuleveult

01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00

dieuleveult@apcm.fr

Union professionnelle artisanale

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31 et 06 77 64 40 78

upa@wanadoo.fr



Quelques chiffres clés de l'artisanat en France

Les potentialités économiques de l'artisanat

La "Première entreprise de France" crée en moyenne 5 000 emplois par mois

L'artisanat est un secteur économique important qui bénéficie d'une image positive pour les raisons suivantes :

◆ le secteur compte aujourd'hui 920 000 entreprises, un chiffre d'affaires de 271 milliards d'euros et plus de 3,1 millions d'actifs ;

◆ en 2007, plus de 60 000 entreprises artisanales ont été créées. L'artisanat connaît ainsi une croissance annuelle supérieure à 2 % dans toutes les régions ;

◆ en sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des emplois créés en France durant la même période. La plupart des secteurs de l'artisanat possèdent encore un potentiel d'embauche extrêmement important, évalué à plus de 150 000 emplois ;

80 % des apprentis ont un emploi à l'issue de leur formation

◆ la diversité des activités de l'artisanat permet à chacun de construire son avenir à sa mesure. Environ 200 000 apprentis sont formés aux métiers de l'artisanat chaque année, 80 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation.

Des métiers porteurs

Des milliers d'emplois à pourvoir dans de nombreux secteurs

L'artisanat compte 510 activités différentes dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services.

Deux secteurs se développent plus particulièrement : le bâtiment (38 % des entreprises) et les services à la personne et à l'entreprise (31 % des entreprises). Pour le bâtiment, le Grenelle de l'environnement ouvre pour des décennies de nouveaux marchés nécessitant de nouvelles compétences pour de nouveaux chantiers. De belles perspectives pour ceux qui sauront investir dans ces domaines !

Les créations d'entreprises artisanales se font pour plus d'un tiers dans les services comme la coiffure ou l'esthétique. Dans les métiers de l'alimentation, on voit également de très belles réussites.

Rejoindre la " Première entreprise de France "

Devenir artisan

Choisir l'artisanat, c'est s'assurer une bonne formation et un emploi

En juillet 2007, **92 % du grand public estime valorisant d'être artisan** (Ifop, enquête du FNPCA).

Confrontés à l'insécurité de l'emploi salarié et au recul de l'emploi administratif, des Français de plus en plus nombreux manifestent l'envie d'être indépendants et de construire un projet personnel. Chaque année 60 000 d'entre eux créent une entreprise artisanale ; ces nouvelles entreprises rendent des services de proximité et correspondent à l'attente de consommateurs exigeants en qualité, sécurité, traçabilité, ... bref en professionnalisme. Les artisans ont la cote.

Les jeunes aussi ont l'esprit d'entreprise. Ils voient dans la création de leur entreprise la possibilité d'exercer en toute liberté un métier. Ils considèrent l'artisanat comme l'une des voies réelles d'ascension sociale, car ses métiers favorisent l'intégration et l'évolution dans le monde du travail.

Le métier passion

Des milliers d'emplois à pourvoir dans de nombreux secteurs

Ce même public interrogé en juillet 2007, reconnaît aux artisans à **95 % l'amour du travail bien fait**. L'expertise du geste professionnel repose sur la qualification généralement acquise par l'apprentissage. C'est le cas pour tous les métiers liés à la santé et la sécurité des consommateurs comme le bâtiment, l'entretien et les réparations automobiles, la coiffure, les soins esthétiques, la préparation ou la fabrication de produits frais alimentaires, la réalisation de prothèses dentaires. Une fois obtenue cette qualification, on devient, une fois sur deux, chef d'entreprise : la moitié des 200 000 apprentis formés dans l'artisanat, dont 18 % de femmes, deviennent chefs d'entreprises dans les dix ans qui suivent leur entrée dans la vie active.

Faire naître des vocations au métier de chef d'entreprise

La semaine nationale de l'artisanat doit également permettre de faire savoir aux jeunes diplômés en recherche d'insertion professionnelle que les entreprises artisanales ont besoin de leurs talents. Ils peuvent acquérir les gestes professionnels indispensables en complément d'une formation générale (en gestion par exemple). Il existe des cursus adaptés en universités et IUT qui permettent de devenir chef d'entreprise artisanale. Ces formations en management répondent à la tendance actuelle à l'articulation de plusieurs activités artisanales regroupées : le chef d'une entreprise artisanale dirigera très souvent plusieurs unités de production et de vente.

Des passerelles créées entre l'université et l'artisanat

De nombreux partenariats avec les universités

Les chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles nouent actuellement des partenariats avec des universités qui forment de futurs chefs d'entreprises, notamment par la reprise. S'appuyant sur la nécessité de former des managers de l'artisanat, ces passerelles sont faites pour permettre aux étudiants de rejoindre les métiers de l'artisanat.

Des conventions de partenariat existent dans les départements des Ardennes, de Bourgogne, du Cher, de la Dordogne, de Haute-Garonne, de Haute-Savoie, d'Indre-et-Loire, d'Isère, de Lorraine, de la Meuse, du Nord, du Pas-de-Calais, du Val-de-Marne, de la Vendée.

Ces partenariats visent également à développer les compétences des chefs d'entreprises artisanales et de leurs collaborateurs avec la mise en place de certifications adaptés à leurs besoins.

Les réussites

L'artisanat est un secteur dynamique

Toujours selon IFOP, l'étude met en évidence que **78 % des Français considèrent le secteur de l'artisanat comme prospère et innovant**. L'innovation sous toutes ses formes, technologique, managériale, en conquête de nouveaux marchés, explique la souplesse d'adaptation des métiers et le dynamisme du secteur. Aussi est-il plus exact, quantitativement, de parler de métiers qui évoluent et se transforment que de métiers qui disparaissent.

Le défi de la reprise d'entreprises artisanales

Plus que jamais, la reprise est un véritable défi à relever pour l'avenir de milliers d'entreprises artisanales. Chaque année, environ 60 000 artisans partent en retraite ; la moitié d'entre eux laissent une entreprise viable économiquement. Sachant que l'espérance de vie d'une entreprise reprise est supérieure à celle d'une entreprise créée ex nihilo, il y a là un gisement à exploiter pour les porteurs de projet. Un système de tutorat facilite la transmission du savoir-faire et décuple les chances de réussite.

La BNOA, une plate-forme pour développer l'offre de transmission

Pour anticiper ce phénomène, l'Assemblée permanente des chambres de métiers développe l'offre de transmission délivrée par la plate-forme www.bnoa.net, la bourse nationale d'opportunités artisanales. Ce site est la première plate-forme nationale de rapprochement entre cédants et repreneurs. Il propose plus de 3 000 annonces actualisées par 200 conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat répartis dans toute la France.

L'artisanat en campagne

Du 14 au 21 mars 2008, l'APCM et l'UPA proposent des temps forts dans toute la France pour mieux connaître l'artisanat et ses métiers. Retrouvez le programme des manifestations de la Semaine nationale de l'artisanat sur le portail : www.artisanat.fr.

" Ceux qui réussissent ne sont pas toujours ceux qu'on croit "

Une campagne publicitaire en renfort de la Semaine nationale de l'artisanat

Pour accroître la visibilité de la Semaine nationale de l'artisanat, 59 titres de la presse quotidienne régionale publieront, entre les 8 et 19 mars, trois visuels de la nouvelle campagne du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA). Sous le titre " Ceux qui réussissent ne sont pas toujours ceux qu'on croit ", les annonces inciteront le public à s'informer sur les événements programmés à proximité de chez eux via un site internet : www.artisanat.info. De même, 26 sites internet de la presse quotidienne régionale relayeront la campagne.

Les Artimobiles à l'assaut de l'Ile-de-France

L'artisanat à la rencontre des jeunes

Désormais connue de nombreux collégiens français, l'Artimobile est une petite voiture customisée, équipée de logiciels interactifs conçus comme de véritables GPS appliqués à l'information sur les métiers de l'artisanat. Cette voiture se décline en six versions chacune dédiée à un centre d'intérêt privilégié des jeunes. Chaque année, deux flottes de ces artimobiles sillonnent la France au printemps et à l'automne afin d'aller à la rencontre des collégiens des classes de troisième et de quatrième. Après avoir visité 70 collèges en 2007, cette opération ira à la rencontre de collèges d'Ile-de-France durant la Semaine nationale de l'artisanat et au-delà, du 17 mars au 11 avril. Toutes les informations sur www.artisanat.info.



Les organisateurs nationaux de la semaine nationale de l'artisanat 2008

Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM)



La première mission de l'Assemblée permanente des chambres de métiers est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen. A cet effet, l'APCM représente les chambres de métiers et de l'artisanat auprès des pouvoirs publics pour que leurs intérêts et ceux des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Parallèlement, l'APCM est au service des 107 chambres locales et des 22 chambres régionales ; ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs.

L'APCM et les Chambres de métiers et de l'artisanat ont élaboré un programme en cinq axes " Les artisans au cœur de la société ", qui précise les objectifs à horizon 2010 dans le domaine de l'emploi, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la protection de l'environnement.

*APCM - 12, avenue Marceau 75008 Paris
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48
Courriel : info@apcm.fr*

Union professionnelle artisanale (UPA)



L'Union professionnelle artisanale (UPA) est l'organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat. Par l'intermédiaire de ses trois composantes (CAPEB-CNAMS-CGAD), elle rassemble près de 50 fédérations professionnelles nationales et 4 500 syndicats départementaux.

En tant que partenaire social, l'UPA est consultée par les pouvoirs publics et participe aux négociations entre organisations d'employeurs et syndicats de salariés.

L'UPA défend les intérêts des 920 000 entreprises artisanales françaises et s'attache à promouvoir une économie fondée sur la proximité, à la fois créatrice d'emploi, source de richesses et d'harmonie sociale.

*UPA - 53, rue Ampère 75017 Paris
Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10
Courriel : upa@wanadoo.fr*

Les partenaires de la semaine nationale de l'artisanat 2008

Partenaires officiels



Partenaires associés



Partenaires médias



Partenaires relais

